

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS ET DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DEL2024\_053**

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS  
Séance du 27 juin 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 27 juin, à 18h, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes de Seules Terre et Mer se sont réunis à la salle polyvalente de Villiers-le-Sec, située rue Paul Champenois à Creully-sur-Seules. La convocation, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers communautaires le vendredi 21 juin 2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la communauté de communes le vendredi 21 juin 2024.

<b>Nombre de conseillers communautaires</b>		
En exercice	Présents	Participants au vote
44	36	42
Le quorum étant atteint, la séance peut valablement se tenir		

<b>VOTE</b>
<b>A L'UNANIMITÉ</b>
Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0

Sont présents les conseillers communautaires suivants :  
*Dominique ANGOT, Isabelle AUBRY (suppléante de Guillaume LEMENAGER), Nadine BACA, Marie-France BOUVET-PENARD, Didier COUILLARD, Alain COUZIN, Christelle CROCOMO, Vincent DAUCHY, Hubert DELALANDE, Pierre de PONCINS, Marcel DUBOIS, Jean DUVAL, Philippe GAUTIER, Christian GUESDON, Marie-Claire LAURENCE, Patrick LAVARDE, Sylvie LE BUGLE, Gwenaëlle LECONTE, Gérard LECOQ, Jean-Daniel LECOURT, Lysiane LE DUC DREAN, Sylvaine LEFEVRE, Daniel LEMOUSSU, Daniel LESERVOISIER, Gérard MARCIA, André MARIE, Philippe ONILLON, Colette ORIEULT, Thierry OZENNE, Alain PAYSANT, Hervé RICHARD, Cyrille ROSELLO DE MOLINER, Alain SCRIBE, Geneviève SIRISER, Gilles TABOUREL, Richard VILLECHENON.*

Ont donné pouvoir :

*Sandrine GARÇON a donné pouvoir à Didier COUILLARD*

*Véronique GAUMERD a donné pouvoir à Jean-Daniel LECOURT*

*Stéphane JACQUET a donné pouvoir à Gwenaëlle LECONTE*

*Gérard LEU a donné pouvoir à Colette ORIEULT*

*Agnès THOMASSET a donné pouvoir à Nadine BACA*

*Jean-Luc VERET a donné pouvoir à Lysiane LE DUC DREAN*

Le Conseil communautaire a nommé Christian GUESDON secrétaire de séance.

*Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire de la communauté de communes Seules Terre et Mer du 11 avril 2024 est adopté à l'unanimité*

## DEL2024\_053 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu le code général de la fonction publique,
- Vu le décret n°92-368 du 1<sup>er</sup> avril 1992 modifié,
- Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,
- Vu l'arrêté n°ART2021-615 fixant les lignes directrices de gestion à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021,
- Vu l'avis favorable du bureau en date du 5 juin 2024.

Considérant que dans le cadre de la rentrée scolaire 2024/2025 et suite à l'obtention du concours d'ATSEM par un agent qui exerce ces missions, il est nécessaire de modifier et de créer des postes.

Considérant que suite à la modification du poste d'adjoint du patrimoine de 30/35<sup>ème</sup> à 35/35<sup>ème</sup> lors du conseil communautaire du 11 avril 2024, il convient de supprimer le poste de 30/35<sup>ème</sup>.

Considérant qu'il est proposé de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Grade	Cat.	Filière	Type d'emplois	Ancienne durée hebdo	Nouvel durée hebdo du poste	Lieu d'affectation	Action à mener	Date d'effet
Adjoint d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	Animation	permanent	30/35 <sup>ème</sup>	32,5	Tilly-sur-Seulles	Modification du poste moins de 10 %	01/09/2024
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	Technique	permanent	30/35 <sup>ème</sup>	28h00	Ver-sur-Mer	Modification du poste moins de 10 %	01/07/2024
Adjoint technique	C	Technique	permanent	13,50/35 <sup>ème</sup>	15h00	Creully-sur-Seulles	Modification du poste moins de 10 %	01/09/2024
Adjoint technique	C	Technique	permanent	26/35 <sup>ème</sup>	33h00	Audrieu	Création de poste Modification supérieure à 10 %	01/09/2024
ATSEM principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	Sociale	permanent		35/35 <sup>ème</sup>	Tilly-sur-Seulles	Création de poste	01/09/2024
Adjoint d'animation	C	Animation	non permanent	22/35 <sup>ème</sup>	28h00	Creully / Coulombs / Ver	Création de poste Modification supérieure à 10 %	01/09/2024
Adjoint technique	C	Technique	Permanent	24/35 <sup>ème</sup>	27h00	Fontenay le Pesnel	Création de poste	01/09/2024

							Modification supérieure à 10 %	
Adjoint technique	C	Technique	non permanent	27/35 <sup>ème</sup>	30h00	Tilly-sur Seulles	Création de poste Modification supérieure à 10 %	01/09/2024
Adjoint technique	C	Technique	non permanent	12/35 <sup>ème</sup>	15h00	Fontaine Henry	Création de poste Modification supérieure à 10 %	01/09/2024
Adjoint technique	C	Technique	non permanent		15h00	Audrieu	Création de poste	28/06/2024
ATSEM principal 2ème classe	C	Sociale	non permanent		17h30	Creully-sur Seulles	Création de poste	28/06/2024
ATSEM principal 2ème classe	C	Sociale	non permanent		17h30	Fontenay le Pesnel	Création de poste	28/06/2024
ATSEM principal 2ème classe	C	Sociale	non permanent		10h00	Lingèvres	Création de poste	28/06/2024
Adjoint du patrimoine	C	Culturelle	non permanent		30h00	Creully-sur Seulles	Suppression de poste	28/06/2024

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'UNANIMITÉ :**

**MODIFIE** le tableau des effectifs comme présenté ci-dessus.

**AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

LE PRÉSIDENT

Thierry OZENNE



*La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :*

- Recours administratif gracieux auprès du Président Seulles Terre et Mer
- Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN